

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq
le MARDI 30 SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 23 Septembre 2025
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération N° 2025/20

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mesdames Léa FASQUELLE (proc. Véronique DESESQUELLE), Sophie QUENON
(proc. Dominique EVRARD), Aurore MOBAILLY (proc. Joëlle DELRUE).
Messieurs Gérard PRINGAULT (proc. Daniel FOURNIER), Serge BONNAIRE (proc.
Marie-Laurence BERQUEZ), Richard GUILBERT (proc. Vincent MONBAILLY).

Madame Martine LEROY : absente excusée.

Madame Murielle LAMIABLE, Monsieur Arnaud TEN : absents non excusés.

OBJET : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les modalités de désignation du secrétaire de séance.

Madame Marie-Laurence BERQUEZ est élue secrétaire pour l'ensemble de la séance du Conseil Municipal du Mardi 30 Septembre 2025 par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 01/10/2025

La Secrétaire,
Marie-Laurence BERQUEZ.

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le
et publication ou notification
du

